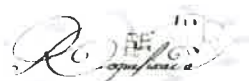


Date de transmission de l'acte: 15/04/2023

Date de réception de l'AR: 15/04/2023

009-210902490-DE_2023_011-DE

AGEDI



Commune de ROQUEFIXADE

COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 14 avril 2023

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 07/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER

Présents : 7

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS

Votants : 7

Représentés:

Pour: 7

Excusés: Jean-Barthélémy MARIS

Contre: 0

Absents: Marc VALLVE

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Nicolas CONNORD

Objet: Vote du compte administratif - roquefixade

Délibération n°: DE_2023_011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur SABATIER Michel

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur CONNORD Nicolas après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		47 742 47		81 089 54		128 832 01
Opérations exercice	103 339 11	13 206 38	86 965 38	123 997 75	190 304 49	137 204 13
Total	103 339 11	60 948 85	86 965 38	205 087 29	190 304 49	266 036 14
Résultat de clôture	42 390 26			118 121 91		75 731 65
Restes à réaliser						
Total cumulé	42 390 26			118 121 91		75 731 65
Résultat définitif	42 390 26			118 121 91		75 731 65

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.



CONNORD Nicolas, 1er Adjoint